



## CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES NÉGOCIATIONS POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES DU 10 AU 13 FÉVRIER 2009, MONTRÉAL

### Caisse de participation aux congrès et aux événements nationaux

#### LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE EXPÉDIÉES **AU PLUS TARD LE 15 DÉCEMBRE 2008.**

Lors du Congrès national d'octobre 2007, les délégués ont approuvé la modification suivante à l'article 14.1 (v) des Statuts nationaux :

*« À compter du mois de janvier 1992, 1/10 de 1 % de tout revenu que la Caisse générale reçoit en paiement de capitation est versé à la Caisse de participation aux congrès et aux événements nationaux. La Caisse de participation aux congrès et aux événements nationaux est régie par des règlements établis par le Conseil exécutif national. »*

La Conférence nationale sur les négociations pour l'égalité des femmes est un événement national pour lequel les sections locales admissibles peuvent faire une demande d'aide.

Les critères d'admissibilité à une aide aux événements nationaux sont les suivants :

- 1) *La capacité financière de la section locale;*
- 2) *Assurer une représentation régionale;*
- 3) *Dans le cas des événements spécialisés, assurer une représentation des secteurs ou juridictions, des régimes de retraite ou de tout autre secteur d'activité selon les besoins;*
- 4) *Assurer un équilibre des sexes, une représentation de la diversité ou la participation des jeunes.*

*Ce sont les dirigeants nationaux qui ont l'entière autorité d'accorder aux sections locales une aide financière pour leur participation aux événements nationaux.*

Pour obtenir une aide financière de la Caisse de participation aux congrès et aux événements nationaux, il faut retourner le formulaire de demande « Aide aux événements nationaux » joint à l'information requise par le formulaire d'inscription à cet événement.

Prenez note que la Caisse de participation aux congrès et aux événements nationaux n'est pas une ressource illimitée. Il n'y a donc aucune garantie qu'une aide sera accordée. La Caisse est conçue pour aider les sections locales qui ne disposent pas des ressources suffisantes à prendre part à une conférence nationale, pour assurer une représentation des régions, des secteurs, des sexes, de la diversité et des jeunes travailleurs. Certains autres critères peuvent s'appliquer selon les besoins spécifiques à l'événement.

Toutes les demandes seront étudiées et tous les demandeurs recevront une réponse.

#### **LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE EXPÉDIÉES AU PLUS TARD LE 15 DÉCEMBRE 2008 AU :**

**Bureau national du SCFP**  
Secrétaire-trésorier national  
1375, Boulevard St. Laurent  
OTTAWA (ONTARIO) K1G 0Z7

sepb 491



**CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES NÉGOCIATIONS  
POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES**  
DU 10 AU 13 FÉVRIER 2009, MONTRÉAL

**Formulaire de demande –  
Aide aux événements nationaux**

LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE EXPÉDIÉES **AU PLUS TARD LE 15 DÉCEMBRE 2008.**

**REMARQUE : LES RÈGLEMENTS DE CE FONDS SPÉCIFIENT QUE L'AIDE EST LIMITÉE À UNE SEULE PERSONNE DÉLÉGUÉE PAR SECTION LOCALE ADMISSIBLE.**

**(En lettres moulées svp)**

Personne-contact de l'exécutif de la section locale : \_\_\_\_\_

Numéro de la section locale : \_\_\_\_\_

Adresse postale (no et rue) : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone – Maison : \_\_\_\_\_

Travail : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Informations sur la personne déléguée :**

Nom : \_\_\_\_\_

Indiquez ce qui s'applique à vous :

- Je suis un(e) jeune travailleur(euse) (30 ans et moins)
- Je suis, en vertu de ma race ou de ma couleur, une minorité visible au Canada
- Je suis une personne autochtone de l'Amérique du Nord
- Je suis une personne ayant un handicap

Je suis :  un homme  
 une femme  
 une personne transgenre

Je suis :  un homme gai  
 lesbienne  
 bisexuel(le)

- La personne déléguée fait-elle partie du comité de négociation?  
 Est-il prévu que la personne déléguée fera partie du comité de négociation lorsque votre section locale sera à la table de négociation?

Quand doit avoir lieu la prochaine négociation? \_\_\_\_\_

## Informations sur la section locale :

Quel est le nombre total de membres de la section locale? \_\_\_\_\_

Quelle est la moyenne des cotisations syndicales versées par les membres à la section locale? \_\_\_\_\_

Votre section locale a-t-elle déjà participé à un événement national?  Oui  Non

Votre section locale a-t-elle déjà participé au Congrès national?  Oui  Non

Sur la base des coûts actuels, quel montant votre section locale devra-t-elle déboursier pour permettre la participation d'une personne déléguée à la Conférence nationale sur les négociations pour l'égalité des femmes à Montréal :

Déplacement vers et de Montréal	
Hébergement ( ___ nuits x ___ \$ par nuit)	
Salaire perdu	
Indemnité journalière/repas	
<b>Total</b>	

Attacher un bref aperçu de la situation financière de votre section locale ainsi que toute autre explication pertinente en appui à votre demande d'aide financière.

Votre section locale aura-t-elle besoin de recevoir une avance sur cette aide?  Oui  Non

**CE FORMULAIRE DE DEMANDE DOIT  
ÊTRE EXPÉDIÉ AU PLUS TARD  
LE 15 DÉCEMBRE 2008 AU :**

**Bureau national du SCFP**  
Secrétaire-trésorier national  
1375, Boulevard St. Laurent  
OTTAWA (ONTARIO) K1G 0Z7

sepb 491